



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

Réunion du Jeudi 2 Octobre 2025

Présents : Messieurs Jean Luc BIDART, Robert RITTMANN, Christian LABORDE et Monsieur Fabrice SIMON

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres doivent être motivées **et pas simplement au motif d'accord entre les clubs**. Les demandes doivent se faire au plus tard le jeudi 14H (réunion de la Commission du Foot Animation) précédant la date du match et comportant l'accord du club adverse. Ces demandes doivent être faites par Footclubs.

La Commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U12 et U13. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI (...) sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution et sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48H accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non- utilisation. (Art.17 des règlements sportifs du district). Dans tous les cas, la feuille de match doit être remplie avant le début de chaque rencontre.

Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.

REPORTS JOURNEE 3

Compétition	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe	Report
U13 LFNA	A	54535551	505760	Eysinaise Es	1	542420	Chartrons Us	1	01.11.2025
U13 N1	G	54461846	564771	Jeunes de Langon	3	528538	Chambery As	1	25.10.2025

Du fait de l'organisation du Challenge Pitch U13 le 18.10.2025, les rencontres reportées des équipes 1 sont programmées le 01.11.2025. Les clubs concernés ont la possibilité de s'organiser pour jouer ces rencontres avant le 18.10.2025.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

BRASSAGE U13 LFNA

DECISIONS

La feuille de match de la rencontre 54561582 Brassage U13 LFNA Poule E du 27.09.2025 opposant RC CHAMBERY 1 - ASSO. PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE 1 laisse apparaître des observations faisant état d'irrégularités lors de la saisie de la FMI.

La Commission transmet le dossier à la Commission des Litiges et Contentieux du District de la Gironde.

COURRIERS

Courriel du Club FC FLOIRAC (500045) du 30.09.2025 qui demande le report de la rencontre U13 Brassage LFNA Poule C du 04.10.2025 opposant FLOIRAC FC 1 – LIBOURNE FOOT 2024 1.

La Commission rappelle que toutes les demandes de modification de date et d'horaire doivent être faites dans Footclubs. Cette demande ayant été faite hors Footclubs et le Club LIBOURNE FOOT 2024 n'ayant pas donné son accord, cette rencontre est maintenue le 04.10.2025.

BRASSAGE U13 NIVEAU 1

Décisions administratives

<i>Date</i>	Compétition	<i>Poule</i>	<i>Match</i>	<i>Numéro Club</i>	<i>Club</i>	<i>Equipe</i>	<i>Anomalies</i>	<i>Tarifs</i>
13/09/2025	U13 N1	Poule G	54168516	564771	JEUNES DE LANGON	3	Absence du rapport de constat d'échec	47,50 €
13/09/2025	U13 N1	Poule G	54168516	564771	JEUNES DE LANGON	3	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
13/09/2025	U13 N1	Poule G	54168516	525228	S.A. G. CESTAS	2	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N1	Poule C	54176628	580630	GRAND SAINT EMILIONNAIS	1	Absence du rapport de constat d'échec	47,50 €
27/09/2025	U13 N1	Poule C	54176628	580630	GRAND SAINT EMILIONNAIS	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N1	Poule C	54176628	551006	U. S. NORD GIRONDE	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2025/2026

SECTION U12-U13

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

BRASSAGE U13 NIVEAU 2

DECISIONS

La Commission prend acte de la décision de la Commission Litiges et Contentieux qui donne match perdu par pénalité à l'équipe LIBOURNE ROUGE 1 pour la rencontre 54509245 Brassage U13 Niveau 2 Poule E du 13.09.2025 opposant MARANSIN FC ENTENTE 2 – LIBOURNE ROUGES 1.

MARANSIN FC ENTENTE 2 : 3 points, 3 buts.

LIBOURNE ROUGES 1 : moins 1 point, zéro but

COURRIERS

Courriel du Club AS SAINT AUBIN MEDOC (520874) du 23.09.2025 qui déclare forfait général pour son équipe engagée en Brassage U13 Niveau 2 Poule J.

La Commission valide le forfait général.

Courriel du Club FC GRADIGNAN (581856) du 26.09.2025 qui déclare forfait pour la rencontre 54460089 U13 Brassage Niveau 2 Poule B du 27.09.2025 opposant FC BELIN BELIET 2 – FC GRADIGNAN 2.

La Commission valide le forfait.

Courriel du Club CA GRIGNOLAIS (535014) du 26.09.2025 qui déclare forfait pour la rencontre 54550069 U13 Brassage Niveau 2 Poule C du 27.09.2025 opposant UNION VALLEE DE GARONNE ILLATS 1 – CA GRIGNOLAIS 2.

La Commission valide le forfait.

Courriel du Club FRATERNELLE LANDIRAS (505676) du 30.09.2025 qui déclare avoir fait forfait pour la rencontre 54502285 U13 Brassage Niveau 2 Poule F du 27.09.2025 opposant CA GRIGNOLAIS 1 – FRATERNELLE LANDIRAS 2.

La Commission valide le forfait.

Courriel du Club FC PESSAC ALOUETTE (521899) du 26.09.2025 qui déclare avoir fait forfait pour la rencontre 54504755 U13 Brassage Niveau 2 Poule J du 27.09.2025 opposant FC PESSAC ALOUETTE 2 – STADE BORDELAIS 4.

La Commission valide le forfait

Courriel du Club FC SAINT MEDARD EN JALLES (513182) du 26.09.2025 qui demande que son équipe engagée en U13 Niveau 2 Poule I soit intégrée au Brassage Niveau 1.

La Commission ne peut donner une suite favorable à cette demande et rappelle que quels que soient la catégorie ou le niveau de jeu, la composition des poules ne peut être modifiée dès lors que la compétition a débuté, d'autant plus que trois journées se sont déjà déroulées en U13. De plus, et même si cela avait été possible, le niveau 1 composé de 8 poules de 10 équipes est complet depuis le 15 juillet date limite des engagements.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

Date	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe
27/09/2025	Poule H	54507951	560855	HAILLAN FOOT 33	1	520698	US LUDONAISE	2

Décisions administratives

Date	Compétition	Poule	Match	Numéro Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
20/09/2025	U13 N2	Poule K	54573429	542420	U.S. CHARTRONS	2	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
20/09/2025	U13 N2	Poule K	54573429	549491	U.S. JSA CPA	4	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule A	54460042	548277	LANDES GIRONDINES	2	Absence du rapport de constat d'échec	47,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule A	54460042	505644	J.S. TEICHOISE	2	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule A	54480975	505552	ES AUDENGE	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule B	54460087	548277	LANDES GIRONDINES	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule B	54460087	505644	J.S. TEICHOISE	3	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule B	54460089	581856	F. C. GRADIGNAN	3	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule C	54554487	505858	SPC MONSEGURAIS	2	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule C	54554487	560162	FC PAYS AUROSSAIS	1	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €
27/09/2025	U13 N2	Poule C	54550069	535014	C.A. GRIGNOLAIS	2	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule F	54502285	505676	FRATERNELLE LANDIRAS	2	Forfait 1er et 2ème match	47,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule H	54507951	560855	HAILLAN FOOT 33	1	Feuille de match en retard	47,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule I	54482635	552666	VENDAYS-MONTALIVET	2	Feuille de match en retard	47,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule I	54482635	552666	VENDAYS-MONTALIVET	2	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,85 €



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
Procès-verbal de la Saison 2025/2026
SECTION U12-U13
COMMISSION COMPETITIONS JEUNES - GARCONS

27/09/2025	U13 N2	Poule J	54489476	520874	A.S. ST AUBIN DE MEDOC	3	<i>Forfait Général</i>	118,50 €
27/09/2025	U13 N2	Poule J	54504755	521899	F. C. PESSAC ALOUETTE	2	<i>Forfait 1er et 2ème match</i>	47,50 €

BRASSAGE U12

DECISIONS

Courriel du Club US LEGE CAP FERRET (552060) du 30.09.2025 qui déclare que l'équipe du CA BEGLAIS (500110) ne s'est pas déplacée, et ce sans prévenir, pour la rencontre 54640116 Brassage U12 Poule B du 27.09.2025 opposant US LEGE CAP FERRET 22- CA BEGLAIS 24.

La Commission déclare l'équipe CA BEGLAIS 24 forfait pour la rencontre.

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

Date	Poule	Match	Club	Recevant	Equipe	Club	Visiteur	Equipe
27/09/2025	Poule D	54572602	580598	BASSIN ARCACHON	22	500110	CA BEGLAIS	23

Décisions administratives

Date	Compétition	Poule	Match	Numéro Club	Club	Equipe	Anomalies	Tarifs
27/09/2025	U12	Poule A	54606044	523443	ENT.S. BRUGES	21	<i>Absence du rapport de constat d'échec</i>	47,50 €
27/09/2025	U12	Poule A	54606044	523443	ENT.S. BRUGES	21	<i>Feuille de match mal remplie/non conforme</i>	11,85 €
27/09/2025	U12	Poule B	54640116	552060	U.S. LEGE CAP FERRET	22	<i>Feuille de match en retard</i>	47,50 €
27/09/2025	U12	Poule B	54640116	500110	C.A. BEGLAIS	24	<i>Forfait 1er et 2ème match</i>	47,50 €
27/09/2025	U12	Poule D	54572602	580598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	22	<i>Feuille de match en retard</i>	47,50 €

Franck BAROS
Animateur de la Commission Compétitions jeunes

Robert RITTIMANN
Secrétaire U12-U13